

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la
Coopérative de services de Santé
de St-Barthélemy, tenue le mardi 15 novembre 2022 à 19 h 30
au chalet des loisirs 760, rang St-Jacques, Saint-Barthélemy**

1. Mot de bienvenue

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. Ouverture de l'assemblée générale

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19H35. Il y a 15 personnes présentes à l'assemblée.

3. Lecture de l'avis de convocation

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru sur le site Web et la page Facebook de la municipalité de Saint-Barthélemy. Les caisses populaires de Saint-Barthélemy et Saint-Cuthbert. La municipalité de Saint-Barthélemy, la salle d'attente de la Coopérative de Santé. Les Marchées Tradition, Coiffure OZ de Saint-Barthélemy et Familiprix à Maskinongé. Environ 700 personnes par courrier électronique. (Voir annexe)

22.11.01 4. Lecture du projet de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour ;

ORDRE DU JOUR

01. Mot de bienvenue.
02. Ouverture de l'assemblée.
03. Lecture de l'avis de convocation.
04. Lecture du projet d'ordre du jour.
05. Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2022.
06. Période de questions.
07. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 novembre 2021.
08. Bilan des activités de l'année du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.
09. Nomination d'un vérificateur.
10. Période de questions.
11. Nomination d'un(e) président(e) et secrétaire d'élection.
12. Mises en candidature.
13. Nomination de deux scrutateurs (si besoin).
14. Élection des membres du conseil d'administration.
15. Questions diverses :
16. Levée de l'assemblée.

il est proposé par Monsieur Denis Brizard, appuyé de Monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

22.11.02 5. Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2022

Il est proposé par Madame Céline Gervais, appuyé de Monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2022 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc. Adopté à l'unanimité.

6. Période de questions :

- Pourquoi payer pour site Web ? Le coût pour le site et Gmail pas trop cher.
- Est-ce possible d'avoir des IPS ? Il n'y en n'a pas beaucoup.
- Possibilité d'avoir plus de patients ? Collège des médecins bloque le Dr Payette car il a déjà trop de patients.
- Baisse des revenus chaque année ? Faut miser sur les contributions volontaires et les promouvoir le plus possible.

22.11.03 7. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 16 novembre 2021

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par Madame Céline Gervais, appuyé de Monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 novembre 2021 tel que lu.

8. Bilan des activités du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy.

22.11.04 9. Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par Monsieur Claude Jean, appuyé de Madame Céline Gervais et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

10. Période de questions :

Aucune question

22.11.05 11. Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection

La présidente d'assemblée, madame Pauline Dauphin, invite les membres de l'assemblée à choisir un président et un secrétaire d'élection. Il est proposé par Monsieur Denis Brizard, appuyé de Monsieur Claude Jean de nommé Madame Pauline Dauphin présidente d'élection. Il est proposé par Madame Céline Gervais, appuyé de Monsieur Serge Paulin de nommer Madame Johanne Caron secrétaire d'élection.

12. Mme Pauline Dauphin mentionne qu'il y a 3 postes en nomination.

Mise en candidature :

Monsieur Denis Brizard, trésorier

Monsieur Réjean Sylvestre, vice-président

Madame Anna Adam, secrétaire

13. Nomination de deux scrutateurs (si besoin)

22.11.06 14. Mises en candidature :

La présidente d'élection mentionne que s'il y a plus d'une personne qui accepte un même poste, il y aura élection. Seuls les membres de la Coopérative de services de Santé ont droit de vote.

La présidente d'élection, Madame Pauline Dauphin, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : Monsieur Denis Brizard

Proposé : Monsieur Réjean Sylvestre

Secondé : Monsieur Robert Croisetière

Acceptation : Monsieur Denis Brizard accepte le poste.

Nom proposé : Monsieur Réjean Sylvestre

Proposé : Monsieur Serge Paulin

Secondé : Monsieur Denis Brizard

Acceptation : Monsieur Réjean Sylvestre accepte le poste.

Nom proposé : Madame Anna Adam

Proposé : Madame Céline Gervais

Secondé : Madame Katina Michaud

Acceptation : Madame Anna Adam accepte le poste.

Nomination de deux scrutateurs :

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

Élection des membres du conseil d'administration :

La présidente d'élection Madame Pauline Dauphin, déclare Monsieur Denis Brizard, Monsieur Réjean Sylvestre et Madame Anna Adam, membres du conseil d'administration.

Puisque que ce ne sont pas des nouveaux membres, l'engagement solennel est déjà actif.

Questions diverses :

Aucune question.

22.11.07 Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Johanne Caron, appuyé de Monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Il est 20h25.

Pauline Dauphin,
Présidente d'assemblée

Anna Adam,
secrétaire